



Procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue à Hudson le jeudi 15 septembre 2016, à 19 h, dans les locaux de la Maison Halcro au 539 rue Main, Hudson, à laquelle sont présents:

Présent: Deborah Woodhead, conseillère et présidente
Nicole Durand, conseillère
Miriam Tabori
Frank Hicks
Daren Legault
Timothy Mathieu

Invités et présents : Nathalie Lavoie, directrice du service de l'urbanisme

Convoqués et absents :

Invité et absent : Monsieur le Maire Ed Prévost

1. **Procès-verbal de la réunion précédente**

Le procès-verbal de la réunion ordinaire du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 11 août 2016 a été soumis à tous les membres. Il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité qu'il soit **approuvé** tel que soumis.

Adopté à l'unanimité

2. **380 rue Main : Nouveau bâtiment accessoire**

ATTENDU QU'une demande a été reçue pour l'installation d'un nouveau bâtiment accessoire au 380 rue Main;

PAR CONSÉQUENT il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **recommande** l'approbation d'un nouveau bâtiment accessoire tel que soumis.

Adopté à l'unanimité

3. **544 rue Main : Rénovations majeures: Nouveau revêtement extérieur, fenêtres et une (1) porte**

ATTENDU QU'une demande a été reçue pour la rénovation du revêtement extérieure, fenêtres et une porte au 544 rue Main.

PAR CONSÉQUENT Il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que les plans sont approuvés tel quel avec les conditions suivantes:

- L'adresse civique doit être ajoutée et visible sur la propriété tel que le règlement #83: Tous les propriétaires sont par les présentes obligés d'ériger leur numéro civique visiblement sur leur propriété.

Adopté à l'unanimité

4. **377 rue Main – Nouvelle fondation**

ATTENDU QU'une demande a été reçue pour une nouvelle fondation à un immeuble résidentiel au 377 rue Main;

PAR CONSÉQUENT il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **recommande** l'approbation des plans tels que soumis avec les conditions suivantes:

- Le balcon existant doit être reproduit tel qu'il est aujourd'hui avec les mêmes dimensions;
- Un plan des divisions intérieures sera nécessaire pour le sous-sol avant qu'il ne soit construit;



- S'il est prévu d'aménager le sous-sol dans le future, une demande de permis sera requise avant le début de tous travaux.

Adopté à l'unanimité

5. **427-429 rue Main – Nouveau lampadaire**

ATTENDU QU'une demande a été reçue pour l'installation de nouveaux lampadaires à une entreprise au 427 - 429 rue Main;

PAR CONSÉQUENT Il est durement **proposé** et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme **rejette** (4 rejets, 1 abstention) le plan pour les nouveaux lampadaires.

- Le lampadaire proposé devra être en harmonie avec l'environnement bâti existant.
- Le lampadaire proposé devrait suivre la réglementation #617 : Les dispositifs d'éclairage doivent être protégés et/ou dirigés de façon à ce qu'ils illuminent seulement l'endroit voulu vers le bas, pour ne pas refléter sur les propriétés voisines et que l'éclat de l'ampoule ne soit pas visible latéralement

Adopté

6. **484 D rue Main : Nouvelle enseigne d'affaires**

ATTENDU QU'une demande a été reçue pour une nouvelle enseigne d'affaires pour le 484 D rue Main;

PAR CONSÉQUENT il est durement **proposé** et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme **ne recommande pas** l'approbation des plans tel quel mais peuvent être avec la recommandation suivante :

- L'enseigne entre les deux poteaux à l'entrée du stationnement a été approuvée tel quel;
- Veuillez soumettre une nouvelle proposition pour l'enseigne proposée sur l'édifice.

Adopté à l'unanimité

7. **Divers**

À ajouter à l'agenda de la prochaine réunion CCU: Zonage pour le Centre d'histoire Greenwood n'a pas été changé au statut Musée.

8. **Ajournement de la séance: date de la prochaine réunion**

Ayant discuté de tous les sujets à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 30.
Prochaine rencontre le 13 octobre 2016 à 19 h.